

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **111 (1985)**

Heft 9

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Actualité

Bourses du centenaire Le Corbusier

Appel international de candidatures

A l'occasion du centenaire de la naissance de Le Corbusier en 1987, la fondation Le Corbusier et la Direction de l'architecture, Ministère de l'urbanisme, du logement et des transports, lancent une consultation internationale dans le but d'attribuer des bourses d'études, de recherches ou d'actions à des étudiants, chercheurs, ou professionnels, qui s'intéressent à un aspect de l'œuvre (écrite, dessinée, réalisée...) ou de la vie de Le Corbusier. Le choix des programmes proposés aura pour critère l'intérêt de la nouveauté qu'une piste de travail original pourra apporter en faveur de la connaissance de l'homme ou de son œuvre.

Ces bourses concernent des travaux susceptibles de faire l'objet d'une publication ou d'une exploitation, quelle qu'en soit la forme, dans le courant de l'année 1987. Les propositions portant sur des sujets qui n'auraient pas trouvé de support par ailleurs, bénéficieront d'une préférence.

Éléments constitutifs du dossier:

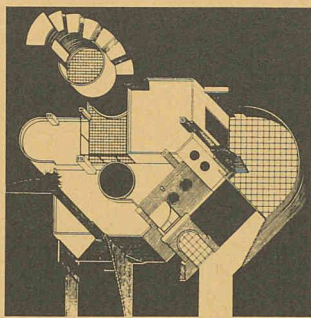
1. Objet du travail: les candidats indiqueront avec précision la problématique générale de leur projet, les modalités pratiques de sa réalisation et les perspectives de publication ou d'exploitation (4 pages maximum + annexe éventuelle).
2. Curriculum vitae.
3. Contexte universitaire (ou autre) dans lequel se réalisera éventuellement le travail.

Le montant des bourses sera de 30 000 à 80 000 FF par candidat. Les dossiers remis seront examinés par un comité d'experts qui soumettra un choix à la Direction de l'architecture et à la fondation Le Corbusier.

La remise des dossiers est prévue à la fin du mois de mai 1985. Ils devront être remis à la fondation Le Corbusier — 8, square du Docteur-Blanche, F-75016 Paris, tél. 288 41 53 ou au Secrétariat de la recherche architecturale MULT — 2, avenue du Parc-de-Passy, 75016 Paris, tél. 503 95 60. La désignation des boursiers aura lieu à la fin du mois de juin.

Voyage pour architectes à Léninegrad et Tallin

La section zuricoise de l'association Suisse-URSS organise un voyage d'études à Léninegrad et Tallin, du lundi de Pentecôte 26 mai au dimanche 2 juin 1985. C'est une occasion de découvrir des œuvres de qualité de jeunes architectes des pays de l'Est, qui sont actuellement présentées au musée d'architecture de Finlande, à l'Alvar Aalto Museum à Jyväskylä et à Tampere. C'est aussi celle de découvrir une petite république d'URSS en plein développement. Le programme



comprend les visites des villes, des chantiers et une journée libre à Léninegrad. C'est enfin une occasion de contacts et de rencontres avec des architectes et des étudiants.

Le prix est fixé à Fr. 1300.— et comprend tous les déplacements à partir de Zurich/Kloten et la pension complète dans des hôtels Intourist à Léninegrad et Tallin. Les frais de visa sont à la charge des participants. Les inscriptions sont prises jusqu'au 26 avril 1985 à l'Association Suisse-URSS, case postale, 8026 Zurich. Pour de plus amples informations, veuillez appeler le 01/3611254 le soir, ou le 01/9104957.

Nous reproduisons un projet de maison d'habitation (1979) de Leonhard Lapin; ce jeune architecte de l'école de Tallin, né en 1948, développe une architecture spontanée née de graphiques, d'études structurelles et d'expression des matériaux. Lapin expose ses œuvres avec huit de ses confrères dans le cadre de l'exposition «Neuf architectes de Tallin».

F. N.

Congrès

De la télésurveillance à la télégestion ?

Genève, mercredi 8 mai 1985 —
Lausanne, mercredi 22 mai 1985

Sous ce titre seront organisées deux journées d'études, dans le cadre du programme d'impulsions de l'Office fédéral des questions conjoncturelles et placées sous le patronage des délégués à l'énergie du canton de Genève et de l'Etat de Vaud.

Elles auront lieu à Genève au Centre international John Knox, au Grand-Saconnex, et à Lausanne au Restaurant du Rond-Point de Beaulieu, chaque fois de 14 h. 15 à 17 h. 30 environ.

De nouvelles techniques de conduite des chaufferies s'inscrivent dans les efforts d'économie d'énergie et de réduction de la pollution atmosphérique.

Les différents aspects de la télésurveillance seront traités du point de vue de l'installateur, du gestionnaire, de l'agent immobilier et du constructeur. Ces journées s'adressent donc aux représentants de ces milieux et leur permettront de faire le point sur les expériences déjà acquises

dans la pratique ainsi que d'évaluer comment évoluera à l'avenir la gestion optimale des chaufferies.

Les conférenciers prévus sont MM. P. Bremer, SEDE, Vevey, M. Eugster, Balestra et Galiotto, Genève, M. Favre, Service Energie, SI Lausanne, M. Fatio, Télétronique SA, Genève, M. Guichard, Stäfa Control System, Stäfa, M. Hainard, IERC-EPFL, Lausanne, D. Lauffer, Société vaudoise des régisseurs et courtiers en immeubles et fonds de commerce, et M. Müller, Télégestion Energie SA, Genève.

Taxe participation (payable à l'entrée): Fr. 30.—.

Inscriptions (par écrit): Wilhelm Birchmeier, ing. SIA, avenue Ruchonnet 57, 1003 Lausanne.

Expositions

Gemeinde 85

Berne, 18-21 juin 1985

L'exposition «Gemeinde 85» ouvrira ses portes à Berne dès le 18 juin et durant quatre jours. Les milieux intéressés émanant de tous les échelons administratifs, mais aussi des groupements professionnels et des acheteurs des entreprises et institutions les plus diverses, ne manqueront pas de s'y rendre afin de découvrir les nombreuses nouveautés et améliorations présentées.

Cette exposition suisse pour l'équipement des collectivités publiques est organisée à Berne pour la septième fois. Elle a connu des débuts bien modestes puis est devenue l'une des plus importantes manifestations du genre et rencontre un écho même à l'étranger. Pour la première fois, la prochaine «Gemeinde 85» occupera également les nouvelles halles de la BEA. Nous disposerons ainsi de 12 000 m² couverts supplémentaires, en lieu et place des halles provisoires sous tente. Plus de 200 exposants y bénéficieront de conditions optimales.

Le visiteur trouvera tout ce qui peut intéresser son administration, son entreprise publique ou son institution, que ce soit de l'ordinateur à la machine pour l'entretien des routes, en passant par le meuble classeur ainsi que les problèmes d'élimination et leur solution. Sur la base des enseignements tirés de «Gemeinde 85», nous attendons des visiteurs des milieux suivants: inspecteurs des constructions, de la police et des routes, offices des constructions, services du feu, offices de défense, services de l'électricité, du gaz et de l'eau, hôpitaux, organisations de protection civile et des eaux, PTT, CFF et Swissair, aéroports, chemins de fer privés, associations du tourisme, administrations militaires et des casernes, bureaux des autoroutes, de l'aménagement, des offices des jardins et de l'hygiène publics, des experts de l'administration ainsi que de nombreux intéressés

de l'industrie privée de Suisse et de l'étranger.

Si l'Association des communes suisses et l'Union des villes suisses patronnent l'exposition «Gemeinde 85», l'organisation et la coordination sont assurées par la Coopération des exposants BEA. Ces trois institutions collaborent activement afin de coordonner l'intégration d'attractives expositions spéciales et d'assemblées. Tout sera mis en œuvre pour engager les spécialistes et les fonctionnaires des villes à faire une visite à cette exposition.

Vie de la SIA

Rencontre des forestiers européens

Athènes et Rhodes,
23-31 août 1985

L'Union des syndicats et associations de forestiers européens tiendra son dixième congrès du 23 au 31 août à Athènes et à Rhodes.

Membre de cette union depuis 1979, le Groupe spécialisé des ingénieurs forestiers de la SIA (GSF) vous invite à participer à ce congrès. Vous aurez l'occasion de connaître les problèmes forestiers à l'échelle européenne, de rencontrer des collègues de toute l'Europe et de découvrir la Grèce forestière et touristique.

Pour tout renseignement:
Hans Ritzler, Forstverwaltung,
4001 Bâle, tél. 061/25 24 66.

Communications SVIA

Candidatures

M. Houchang Ahmadi, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1965. (Parrains: MM. J.-P. Duperrex et F. L. Perret.)

M. Philippe Mamie, ingénieur électricien, diplômé EPFL en 1985. (Parrains: MM. J. Dos Ghali et J.-C. Badoux.)

M. Frédéric Möri, ingénieur mécanicien, diplômé EPFL en 1977. (Parrains: MM. M. Appelt et R. Milliquet.)

M. Claude Morzier, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1976. (Parrains: MM. B. Schmutz et R. Beylouné.)

M. Jean-Luc Pointet, ingénieur rural, diplômé EPFL en 1980. (Parrains: MM. R. Jaquier et J.-D. Urech.)

M. Christophe Sigrist, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1982. (Parrains: MM. J. Natterer et J.-C. Badoux.)

M^{me} Pia Zwicky, mathématicienne, diplômée EPFL en 1980. (Parrains: MM. J. Leresche et Cl. Balmer.)

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au comité SVIA, dans un délai de 15 jours.